

Une architecture ambitieuse mais réservée

Au cœur d'une petite commune qui porte encore haut les couleurs de la Résistance, l'architecte Vincent Rocques ne pouvait prendre le risque d'un bâtiment qui aurait écorné l'Histoire. Son école et son restaurant scolaire devaient donc s'inscrire dans le prolongement d'un cœur de village regroupé autour des symboles hiératiques d'une mémoire collective vivace, avec une mairie quadrangulaire bien campée sur ses bases du XIX^{ème} siècle, un monument aux morts

central au sud-ouest de celui-ci et un cimetière adjacent, au nord-est. Pour autant, si l'enjeu a été d'estomper les lignes du nouveau bâtiment -pour éviter cette confrontation- tout en l'intégrant dans ce cadre restreint, il a aussi consisté à garantir la fonctionnalité d'usages modernes. Un double challenge sur fond de perspectives montagnardes amples et évasées, qui a amené l'architecte à élaborer, *sic*, ce modèle "d'architecture ambitieuse mais réservée".

mots clés

bois
enseignement
équipement public
paysage

adresse

Chef-lieu
74410 Saint-Eustache

SAINT-EUSTACHE



L'ÉCOLE DE SAINT-EUSTACHE

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE SAINT EUSTACHE

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
VRA - VINCENT ROCQUES ARCHITECTE
ÉCONOMISTE - ARBOTECH
BET STRUCTURE - GMS STRUCTURES
BET FLUIDES - BETER CACHAT

SURFACE UTILE : 1 000 M²
SHON : 1 150 M²
SHOB : 1 280 M²

COÛT DES TRAVAUX
1 800 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : OCTOBRE 2011
LIVRAISON : FÉVRIER 2013
MISE EN SERVICE : 11 FÉVRIER 2013



Lancé en 2006, le projet a d'abord consisté en l'édification d'un restaurant scolaire, adossé à l'ancien édifice, projet qui a ensuite été stoppé avant d'être élargi, après nouvelle esquisse, à la construction d'un ensemble plus vaste intégrant une école. À défaut de Plan Local d'Urbanisme, les contraintes ont été induites par un site pentu, restreint et enclavé entre la mairie et le cimetière ainsi que des limites de propriétés, à l'est. Au nord-ouest, il a aussi fallu intégrer dans le plan d'ensemble un bâtiment appartenant à France Telecom.

Gestion de l'espace

La question de la gestion de l'espace étant prééminente, l'architecte a choisi de mutualiser un certain nombre de fonctions, partagées entre l'école et le restaurant scolaire : les vestiaires et les sanitaires, considérés comme "non stratégiques", sont ainsi partagés. Dans le même état d'esprit, la volumétrie est élaborée de façon à garantir les différents éléments du programme tout en atténuant la massivité de l'édifice : ainsi le restaurant scolaire vient se tapir et s'adosser, du nord au sud, en contrebas et sur le côté de l'ancienne mairie, sur un seul niveau, avec sa toiture plate et végétalisée. Le bâtiment scolaire, lui, est posé frontalement face au grand paysage, en R+1 et en vis-à-vis de la mairie. La pente de sa toiture en zinc épouse la déclivité du terrain naturel, ce qui participe de l'inscription et de l'ouverture du bâtiment vers les perspectives. Les trois ailes, les modernes et l'ancienne, dessinent ainsi une géométrie en U qui permet de cadrer la cour de récréation assise sur son embase ancienne. Partout, le lien entre le bâtiment et son environnement est mis en exergue. Les murs-rideaux en bois et verre de la façade sud de l'école sont taillés à la juste échelle –les dormants sont masqués– afin de garantir des cadrages verticaux dedans-dehors et de permettre des vues pures. Des transparences viennent éclairer, d'est en ouest, la salle à manger du restaurant. Côté enveloppe, les lattes de douglas tissent l'édifice de trames verticales et horizontales, avec une résille de bois "emballant" le local France Telecom : ces lignes viennent établir des liens de convergence avec le paysage.

Traits clairs et correspondances

À l'intérieur de l'école, les traits sont tout aussi clairs : ils dessinent une

organisation simple et évidente avec une aile ouverte via un large hall d'entrée sur deux niveaux (rez-de-chaussée et R+1). Celui-ci distribue un vestiaire, une salle de classe pour les maternelles et un atelier connexe, ainsi qu'une salle de repos et une salle d'activités sportives. L'ensemble des pièces est disposé au nord avec un étage supérieur construit sur le même modèle dédié aux classes élémentaires (avec une salle reconvertie en salle informatique). Entre les deux niveaux, un escalier métallique constitue un lien en pente douce qui s'inscrit dans une correspondance de lignes. Les barreaux verticaux font écho à un quadrillage de casiers jaunes fixés au limon, sous l'escalier, ainsi qu'aux lames de bois du mur sud... L'enfant sera rassuré par cet espace structurant.

Mesure et précision

Du hall aux salles, l'éclairage, soigneusement étudié, participe de cette même quête du confort d'usage. La lumière naturelle, captée dans le hall par les grandes baies vitrées de la façade sud, est transmise dans les salles de classe : de petites impostes vitrées sont taillées dans la cloison nord de celles-là. Elle parvient aussi, par de petites lucarnes, dans les espaces de la cuisine de préparation du restaurant. Ailleurs, les rayons sont au contraire occultés judicieusement, grâce à des stores (façade ouest) ou des films appliqués sur le vitrage, ceux-ci garantissant par ailleurs une opacité vis-à-vis du voisinage. Et quand bien même seraient-ils artificiels, les apports de lumière restent toujours pertinents, qu'il s'agisse des luminaires en saillie qui dessinent la salle d'évolution et de motricité, des déflecteurs destinés aux circulations ou des Leds intégrés dans les lignes en caillebotis du plafond de la salle de restaurant. Une notion d'intégration que l'on retrouve un peu partout : on apprécie ainsi le lissé de carrelage minimaliste qui vient articuler les espaces, le choix du mobilier, blanc ou gris sur fond de carrelage de la même couleur... Rien ne semble échapper à cette volonté de précision et de mesure. Le temps n'est peut-être pas étranger à l'affaire : entre l'appel d'offres, en 2006, et le produit fini, livré au mois de février 2013, sept ans se sont en effet quasiment écoulés. 7 ans d'ajustements, de débats avec les élus et de palabres avec le voisinage, qui ont permis de cadrer au plus juste un projet construit à l'échelle de la commune.

enseignement

EQP13-ens032

CAUE
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339

74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction: Laurent Gammaz - octobre 2013
Photographies: Romain Bianchi
Conception graphique: Anthony Denizand, CAUE de Haute-Savoie



1 - La nouvelle école au cœur du village

2 - Circulation principale

3 - Restaurant scolaire

4 - Salle d'activités physiques

5 - La cour et l'entrée de l'école

